Haulotte GROUP

More than lifting

COMPTES CONSOLIDÉS 2012

> BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2012	31/12/2011*
Ecarts d'acquisition	9	20 079	20 770
Immobilisations incorporelles	10	8 524	6 605
Immobilisations corporelles	11	86 887	95 134
Actifs financiers	12	1 998	966
Impôts différés actifs	28	18 494	14 839
Clients sur opérations de financements > 1 an	14	11 142	15 987
Autres actifs non courants	15	-	26 059
ACTIFS NON COURANTS (A)		**147 124**	**180 360**
Stocks	13	105 825	132 757
Clients	14	84 859	82 191
Clients sur opérations de financements < 1 an	14	5 947	6 957
Autres actifs courants	15	11 329	20 507
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	16 558	16 387
Instruments dérivés	20	1 102	1 268
ACTIFS COURANTS (B)		**225 620**	**260 067**
TOTAL DES ACTIFS (A+B)		**372 744**	**440 427**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Les notes 1 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

> BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2012	31/12/2011*
Capital	21	4 058	4 058
Primes d'émission	21	92 043	92 043
Réserves et résultat consolidés		77 221	84 805
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe) (A)		**173 322**	**180 906**
Intérêts minoritaires (B)		(421)	(183)
CAPITAUX PROPRES (de l'ensemble consolidé)		**172 901**	**180 723**
Dettes financières à long terme	22	10 084	10 144
Impôts différés passifs	28	10 886	9 837
Provisions	24	2 916	2 150
PASSIFS NON COURANTS (C)		**23 886**	**22 131**
Fournisseurs	26	34 519	53 108
Autres passifs courants	27	24 147	22 790
Dettes financières à court terme	22	108 688	148 252
Provisions	24	7 629	10 429
Instruments dérivés	20	974	2 994
PASSIFS COURANTS (D)		**175 957**	**237 573**
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D)		**372 744**	**440 427**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

> COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

	Note	31/12/2012		31/12/2011*	
Produits des activités ordinaires	29	355 741	100%	306 922	100%
Coûts des ventes	30	(265 661)	-74,7%	(236 957)	-77,2%
Frais commerciaux		(26 078)	-7,3%	(24 127)	-7,9%
Frais administratifs et généraux	31	(48 269)	-13,6%	(48 746)	-15,9%
Frais de recherche et développement	32	(4 248)	-1,2%	(4 074)	-1,3%
Gains / (Pertes) de change	33	(4 777)	-1,3%	219	0,1%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		**6 708**	**1,9%**	**(6 763)**	**-2,2%**
Autres produits et charges opérationnels	36	(5 959)	-1,7%	2 184	0,7%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		**749**	**0,2%**	**(4 579)**	**-1,5%**
Coût de l'endettement financier net	37	(6 983)	-2,0%	(5 947)	-1,9%
Autres produits et charges financiers		46	0,0%	8	0,0%
RÉSULTAT AVANT IMPOTS		**(6 188)**	**-1,7%**	**(10 518)**	**-3,4%**
Impôts sur le résultat	38	(1 276)	-0,4%	1 549	0,5%
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		**(7 464)**	**-2,1%**	**(8 969)**	**-2,9%**
dont Résultat net part du groupe		(7 169)	-2,0%	(8 713)	-2,8%
dont Résultat net part des minoritaires		(295)	-0,1%	(256)	-0,1%
Résultat net par action	40	**(0,24)**		**(0,30)**	
Résultat net dilué par action	40	**(0,24)**		**(0,30)**	

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Les notes 1 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

> ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	Note	31/12/2012	31/12/2011*
Résultat net		(7 464)	(8 969)
Ecarts de conversion relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger		(224)	3 919
Ecarts de conversion des états financiers des filiales		146	3 255
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	25	(675)	(18)
Impôts	28	309	(2 384)
Total des autres éléments du résultat global		**(444)**	**4 772**
Total du résultat global		**(7 908)**	**(4 197)**
dont part du Groupe		(7 606)	(3 938)
dont part des minoritaires		(302)	(259)

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

> TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	31/12/2012	31/12/2011*
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(7 464)**	**(8 969)**
Dotations aux amortissements	34	17 699	18 442
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)	34	(2 503)	1 477
Variation de la juste valeur des instruments financiers	20	(1 854)	(1 126)
Pertes et gains de change latents	33	3 295	1 315
Variation des impôts différés	38	(2 364)	(3 549)
Plus et moins values de cession		(753)	(897)
Autres mouvements		90	-
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		**6 146**	**6 693**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	42	16 859	8 755
Variation des créances sur opérations de financement	43	729	1 141
Variation des autres actifs non courants	15	26 059	-
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ		**49 793**	**16 589**
Acquisitions d'immobilisations	10/11	(20 032)	(14 756)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	10/11	4 956	2 819
Variation des dettes sur immobilisations		(16)	(254)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		**(15 092)**	**(12 191)**
Emissions d'emprunts	22	16 810	18 311
Remboursements d'emprunts	22	(48 898)	(42 521)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		**(32 088)**	**(24 210)**
VARIATION DE TRÉSORERIE		**2 613**	**(19 812)**
Trésorerie ouverture	44	11 067	30 789
Trésorerie variation cours devises		(213)	90
Autres variations**		678	
Trésorerie clôture	44	14 145	11 067
VARIATION DES COMPTES DE TRÉSORERIE		**2 613**	**(19 812)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

** les Autres variations correspondent pour l'essentiel au reclassement de la ligne revolving de la filiale BilJax des découverts bancaires vers les dettes financières suite à la renégociation menée avec les banques – voir note 22.

Les notes 1 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

> TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées **	Résultat de l'exercice	Actions propres	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 1er janvier 2011*	**4 058**	**92 042**	**204 195**	**(41 928)**	**(55 655)**	**(17 066)**	**-**	**185 650**	**75**	**185 725**
Augmentation de capital de la société mère										
Affectation du résultat de l'exercice 2010			(41 928)	41 928						
Dividendes distribués par la société consolidante										
Résultat net de l'exercice				*(8 713)*				*(8 713)*	*(256)*	*(8 969)*
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						*4 787*	*(12)*	*4 775*	*(3)*	*4 772*
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(8 713)		4 787	(12)	(3 938)	(259)	(4 197)
Autres mouvements			(806)					(806)	1	(805)
Situation au 31 décembre 2011*	**4 058**	**92 042**	**161 465**	**(8 713)**	**(55 655)**	**(12 279)**	**(12)**	**180 906**	**(183)**	**180 723**
Augmentation de capital de la société mère										
Affectation du résultat de l'exercice 2011			(8 713)	8 713						
Dividendes distribués par la société consolidante										
Résultat net de l'exercice				*(7 169)*				*(7 169)*	*(295)*	*(7 464)*
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						*6*	*(443)*	*(437)*	*(7)*	*(444)*
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(7 169)		6	(443)	(7 606)	(302)	(7 908)
Autres mouvements			22					22	64	86
Situation au 31 décembre 2012	**4 058**	**92 042**	**152 774**	**(7 169)**	**(55 655)**	**(12 273)**	**(455)**	**173 322**	**(421)**	**172 901**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

** les réserves consolidées sont essentiellement composées de report à nouveau.

Les notes 1 à 49 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels

> NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Note 1 Informations générales **10**
Note 2 Faits marquants de l'exercice **10**
2.1 Renégociation du crédit syndiqué 10
2.2 Cession de créances de carry-back de Haulotte Group SA 10
2.3 Mise en place d'un contrat d'affacturage chez Haulotte France 10
2.4 Réorganisation industrielle du Groupe 11
Note 3 Résumé des principales méthodes comptables **11**
3.1 Base de préparation des états financiers 11
3.2 Estimations et jugements comptables déterminants 16
3.3 Méthodes de consolidation 18
3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies 18
3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères 18
3.6 Conversion des opérations en devises 18
3.7 Regroupements d'entreprises 19
3.8 Information sectorielle 19
Note 4 Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan **20**
4.1 Ecarts d'acquisition 20
4.2 Immobilisations incorporelles 21
4.3 Immobilisations corporelles 21
4.4 Actifs financiers 22
4.5 Stocks et en-cours 23
4.6 Créances clients 23
4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie 26
4.8 Actions propres 26
4.9 Engagements de retraite et assimilés 26
4.10 Provisions 27
4.11 Emprunts 27
4.12 Impôts différés 27
Note 5 Gestion des risques financiers **27**
Note 6 Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat **29**
6.1 Reconnaissance des produits 29
6.2 Coûts des ventes 30
6.3 Frais commerciaux 30
6.4 Frais administratifs et généraux 30
6.5 Frais de recherche et développement 30
6.6 Autres produits et charges opérationnels 30
6.7 Résultat opérationnel 30
6.8 Coût de l'endettement financier net 30
6.9 Autres produits et charges financiers 30
6.10 Résultats par action 31
Note 7 Périmètre de consolidation **31**
Note 8 Variations de périmètre **32**
Note 9 Ecarts d'acquisition **33**

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Note 10 Immobilisations incorporelles 35
Note 11 Immobilisations corporelles 36
Note 12 Actifs financiers 37
Note 13 Stocks et en-cours 37
Note 14 Créances clients et comptes rattachés 38
Note 15 Autres actifs 40
Note 16 Transferts d'actifs financiers 40
16.1 Cession de créances de carry-back de Haulotte Group SA 40
16.2 Convention d'affacturage chez Haulotte France Sarl 40
Note 17 Créances par échéance 41
Note 18 Gestion du risque de change 41
Note 19 Trésorerie et équivalents de trésorerie 42
Note 20 Instruments dérivés 42
Note 21 Capital social et primes d'émission 42
Note 22 Emprunts et dettes financières 43
Note 23 Gestion du risque de taux 45
Note 24 Provisions 46
Note 25 Avantages au personnel 47
Note 26 Dettes par échéances 50
Note 27 Autres passifs courants 50
Note 28 Impôts différés 51
Note 29 Produits des activités ordinaires 52
Note 30 Coûts des ventes 53
Note 31 Frais administratifs et généraux 53
Note 32 Frais de recherche et développement 53
Note 33 Gains et pertes de change 54
Note 34 Charges par nature du résultat opérationnel courant 54
Note 35 Charges de personnel 54
Note 36 Autres produits et charges opérationnels 55
Note 37 Coût de l'endettement financier net 55
Note 38 Impôts sur les résultats 55
Note 39 Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique 56
Note 40 Résultats par action 56
Note 41 Information sectorielle 57
Note 42 Détail de la variation du besoin en fonds de roulement 62
Note 43 Détail de la variation des créances sur opérations de financement 62
Note 44 Composantes de la trésorerie 62
Note 45 Transactions avec les parties liées 63
Note 46 Engagements hors bilan 63
Note 47 Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation 64
Note 48 Effectif moyen du Groupe 64
Note 49 Application anticipée de la révision de la norme IAS 19 64

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Saint-Etienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2012 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 6 mars 2013. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

NOTE 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Renégociation du crédit syndiqué

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe a mené des discussions avec son pool bancaire afin de renégocier les échéances et conditions du crédit syndiqué dont l'échéance finale était initialement prévue en juillet 2013.

Ces discussions ont abouti à la signature le 30 juillet 2012 d'un nouvel avenant au contrat initial reportant la date d'échéance finale à juillet 2015 et redéfinissant les échéances de remboursement (ces éléments sont détaillés dans la note 22).

L'échéance de juillet 2012 qui s'élevait à 22,5 M€ a été remboursée conformément aux conditions du contrat.

Du fait de la clause d'exigibilité anticipée en cas de non-respect de certains ratios financiers prévue dans le contrat de crédit syndiqué, et certains de ces ratios n'étant pas respectés au 31 décembre 2012, les en-cours sur le contrat d'emprunt syndiqué ont été présentés en dettes financières à court terme dans leur intégralité.

Des discussions ont été initiées avec les partenaires financiers dès le premier trimestre 2013 et devraient permettre de trouver un accord permettant de maintenir les conditions du crédit octroyé au Groupe.

2.2 Cession de créances de carry-back de Haulotte Group SA

En date du 17 décembre 2012, la société Haulotte Group SA a cédé à un établissement financier des créances de carry-back d'impôt sur les sociétés d'un montant total de 26,1 M€. En contrepartie de cette cession, la société a reçu un montant de trésorerie de 23,3 M€. Les éléments détaillés concernant cette opération sont décrits dans la note 16.1.

2.3 Mise en place d'un contrat d'affacturage chez Haulotte France

En mars 2012, une convention d'affacturage relative à la cession de créances commerciales a été conclue entre la société Haulotte France Sarl et la société GE Capital. Ce contrat a été signé pour une durée de 1 an. Le plafond maximal de cession de créances est de 12,5 M€. L'opération de cession de créances ne remplissant pas les critères de décomptabilisation, les créances cédées ont été maintenues au bilan et s'élèvent à 10,6 M€ au 31 décembre 2012. Cette opération est décrite dans la note 16.2.

2.4 Réorganisation industrielle du Groupe

Haulotte Group a opéré au cours de l'exercice une réorganisation de ses activités industrielles qui s'est traduite notamment par la fermeture de son usine espagnole. Cette réorganisation a également affecté les sites français avec la mise en place d'un plan de départ volontaire et la relocalisation de l'activité de fabrication de chariots. Le coût total de cette réorganisation s'est élevé à 4,7 M€ et a été enregistré dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

NOTE 3 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 Base de préparation des états financiers

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et en application du Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2012.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Amendements et interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2012

L'application depuis le 1er janvier 2012 des amendements de la norme IFRS 7 a conduit à compléter l'information financière présentée par le Groupe, en particulier dans la note 17 ci-dessous.

Nouveaux textes applicables par anticipation

Le Groupe a anticipé au 31 décembre 2012 l'application de la norme IAS 19 révisée – Engagements postérieurs à l'emploi. Les conséquences de cette application anticipée sont détaillées dans les notes 4.9 et 25, elles consistent principalement pour le Groupe :

- en ce qui concerne les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (principalement les indemnités de départ à la retraite versées en France pour Haulotte Group) en la constatation immédiate des écarts actuariels qui étaient précédemment comptabilisés dans le compte de résultat, en autres éléments du résultat global et en un renforcement des informations à présenter en annexe

- en ce qui concerne les avantages à court terme, par une nouvelle définition visant les avantages dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel ils ont été rendus (et non plus « payables dans les 12 mois ») sans impact pour le Groupe.

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les autres nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1er janvier 2012 qui sont listés ci-dessous :

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Date à laquelle le texte doit être appliqué de manière obligatoire	Impact estimé de première application pour Haulotte Group
IAS 1, Présentation des états financiers : Amendements - Présentation des autres éléments du résultat global (06/11).	Nouvelle terminologie pour le compte de résultat et l'état du résultat global, regroupement des autres éléments du résultat global dans deux catégories : a) les éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) les éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions sont remplies.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	Uniquement un impact de présentation, sans incidence sur le résultat net ou les autres éléments du résultat global ou le résultat global.
IAS 12 Impôts différés - Recouvrement des actifs sous-jacents (12/10) et suppression corrélative de SIC 21 Recouvrement des actifs non amortissables réévalués.	Selon les modifications, la valeur comptable des immeubles de placement évalués au moyen du modèle de la juste valeur conformément à IAS 40, Immeubles de placement, est présumée être entièrement recouvrée par voie de vente aux fins de l'évaluation des impôts différés, sauf si la présomption est réfutée.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IAS 27 amendée Etats financiers individuels (05/11).	Cette norme donne les principes à suivre pour l'établissement d'états financiers individuels.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IAS 28 amendée Participations dans les entités associées et joint-ventures (05/11).	La norme révisée donne les principes de comptabilisation entités associées et joint-ventures qui doivent être comptabilisées par mise en équivalence sur la base de l'application d'IFRS 11 (voir plus bas).	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IAS 32 Compensation d'actifs et de passifs financiers (12/11).	Les modifications de la norme donnent des précisions sur l'application des dispositions en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. En particulier, elles précisent le sens des expressions « a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation » et « réalisation et règlement simultanés ».	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.

IFRS 7 Compensation d'actifs et de passifs financiers (12/11).	Les modifications d'IFRS 7 exigent que les entités fournissent des informations sur les conventions-cadres de compensation exécutoires et les accords similaires (tels que les accords de garanties) pour les instruments financiers couverts par une convention-cadre de compensation exécutoire ou par un accord similaire.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IFRS 1 Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants (12/10).	Le premier amendement remplace la référence à la date fixe « 1er janvier 2004 » par « date de transition aux IFRS », éliminant ainsi la nécessité pour les nouveaux adoptants de retraiter certaines informations antérieures à la date de transition. Le deuxième amendement indique comment une entité gère la présentation d'états financiers conformes aux IFRS après une période pendant laquelle la société n'était plus en mesure de le faire car sa monnaie fonctionnelle était sujette à une hyperinflation grave.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IFRS 10 Etats financiers consolidés (05/11).	Cette norme établit que le contrôle est à la base de la consolidation. En outre, IFRS 10 inclut une nouvelle définition du contrôle comportant trois éléments : a) le pouvoir détenu sur l'entité émettrice, b) l'exposition, ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice, c) la capacité de l'investisseur d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient. Des indications exhaustives ont été ajoutées à IFRS 10 afin de pouvoir traiter des cas complexes.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
IFRS 11 Partenariats (05/11).	Cette norme porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon ses dispositions, les co-entreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.

IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités (05/11).	C'est une norme concernant les informations à fournir et elle s'applique aux entités qui ont des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. En général, IFRS 12 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui sont exigées par les normes actuelles.	Exercice clos le 31 décembre 2014.	L'analyse des impacts éventuels sur les états financiers du Groupe est en cours.
IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (05/11).	IFRS 13 établit une source unique d'indications pour les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. La norme définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. Son champ d'application est large ; IFRS 13 s'applique tant aux instruments financiers qu'aux instruments non financiers à l'égard desquels d'autres IFRS imposent ou permettent les évaluations à la juste valeur et les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans des circonstances précises. En général, IFRS 13 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui sont exigées par les normes actuelles.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	La direction prévoit que l'application de la nouvelle norme pourrait avoir une incidence sur certains montants présentés dans les états financiers et se traduire par la présentation d'informations plus détaillées dans les états financiers.
IFRIC 20 Frais de découverture engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert (10/11).	Cette norme s'applique aux frais d'enlèvement des stériles d'une mine à ciel ouvert qui sont engagés pendant la phase d'exploitation de la mine.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group qui n'exerce aucune activité de ce genre.

Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation pour les autres nouveaux textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union Européenne en date de clôture.

En particulier, le Groupe n'a pas anticipé et ne prévoit pas à ce stade d'anticipation des textes suivants qui pourraient être anticipés car ils interprètent des textes eux-mêmes déjà adoptés par l'Europe :

Norme ou interprétation	Nature du changement attendu dans les principes et méthodes comptables	Date à laquelle le texte doit être appliqué de manière obligatoire	Adoption attendue par l'Europe	Impact estimé de première application pour Haulotte Group
IAS 1, Présentation des états financiers : Amendements (05/12)* Information comparative.	IAS 1 exige d'une entité qui change de méthodes comptables de façon rétrospective ou effectue un retraitement rétrospectif ou un reclassement qu'elle présente un état de la situation financière arrêté au début de la période précédente (troisième état de la situation financière).	Exercice clos le 31 décembre 2013.	1er trimestre 2013.	Le Groupe appliquera ce principe et présentera un troisième état de la situation financière en cas de changement de méthode comptable ou de retraitement rétrospectif.
IAS 16, Immobilisations Corporelles : Amendement (05/12)* Classement des pièces détachées, pièces de rechange et matériel d'entretien.	Les modifications précisent que les pièces de rechange, le stock de pièces de sécurité et le matériel d'entretien sont comptabilisés selon IAS 16 s'ils répondent à la définition des immobilisations corporelles. Sinon, ils sont classés en stocks.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	1er trimestre 2013.	L'analyse précise des impacts potentiels est en cours, mais la direction n'attend pas d'impact significatif pour Haulotte Group.
IAS 32, Instruments financiers : Présentation (05/12)* : Taxes sur distributions liées aux porteurs d'instruments de capitaux propres et coûts de transaction.	Les modifications précisent que l'impôt sur le résultat associé aux distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres et aux coûts de transaction d'une transaction sur capitaux propres doivent être comptabilisés conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	1er trimestre 2013.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.

IFRS 1, Première adoption des IFRS : Amendements Prêts publics (03/12) Amendements (05/12) - Application répétée d'IFRS 1 - Application d'IAS 23 Coûts d'emprunts, à la date de transition ou à une date antérieure.	Ces amendements donnent des précisions quant à la comptabilisation des prêts publics en particulier, et d'autres éléments dans le cadre d'une première adoption des IFRS.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	1er trimestre 2013.	Pas d'impact attendu pour Haulotte Group.
Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 - Guide de première application (06/12).	Ces éléments donnent des indications sur la première application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.	Exercice clos le 31 décembre 2013.	1er trimestre 2013.	Comme indiqué dans le paragraphe précédent, l'analyse des impacts est en cours en particulier pour IFRS 12.

* dans le cadre de la publication des Améliorations annuelles – cycle 2009-2011 en mai 2012.

3.2 Estimations et jugements comptables déterminants

3.2.1 Hypothèses clés et appréciations

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les aspects suivants :

- les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (cf. note 4.1),
- l'appréciation du risque de contrepartie client : l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients (cf note 4.6) se fonde sur la capacité du Groupe à récupérer les équipements en cas de défaillance du client et à les écouler à une valeur déterminée. Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par le Groupe depuis plusieurs années. La cohérence de ces valeurs avec les cotations des actifs d'occasion généralement admises sur le marché est également vérifiée. Il n'existe pas à ce jour d'éléments susceptibles de remettre en cause l'évaluation de cette valeur recouvrable et notamment la validité des cotes des équipements d'occasion. Toutefois, une dégradation à l'avenir des valeurs de marché des machines d'occasion est susceptible d'entraîner la constatation de dépréciations complémentaires des comptes clients,
- la valeur de réalisation des stocks (cf. note 4.5): la valeur nette de réalisation des stocks d'encours et de produits finis au 31 décembre 2012 déterminée sur la base de transactions observées et fonction du millésime de fabrication des machines, reste nettement supérieure à leur coût de revient,

- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties : le traitement comptable associé aux transactions assorties de telles garanties (cf. note 4.6.2) repose sur le postulat quasiment systématiquement vérifié à ce jour de l'attractivité de l'option de rachat de l'équipement à la valeur résiduelle offerte au client par rapport aux valeurs observées sur le marché de l'occasion. Si ce postulat n'était plus confirmé, le traitement comptable des transactions futures devrait être adapté en conséquence.

Les valeurs nettes de réalisation des stocks ainsi que la valeur de revente par le Groupe des équipements en cas de reprise des machines aux clients défaillants ont été déterminées afin de tenir compte du délai nécessaire à l'écoulement des stocks actuels.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernent également les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations (cf. note 4.3),
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. note 4.10) et pour engagements de retraites (cf. note 4.9),
- la reconnaissance d'impôts différés actifs (cf. note 4.12).

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

3.2.2 Evaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group

Les principaux risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe identifiés au 31 décembre 2012 sont liés d'une part à la restauration de la rentabilité des activités du Groupe, et d'autre part aux éléments liés à sa liquidité (décrits en détail dans la note 5.c).

L'exercice 2012 a été marqué par une augmentation des ventes dans toutes les zones géographiques et dans toutes les activités du Groupe. Le niveau de vente reste cependant sensible aux aléas du contexte macro-économique, même si le rythme de la fin de l'exercice 2012 est resté relativement soutenu.

Les niveaux de marge enregistrent une amélioration du fait de la hausse des volumes, permettant au groupe de renouer avec un résultat opérationnel positif.

Malgré un environnement économique européen toujours difficile, le besoin de renouvellement des parcs en Europe et la bonne orientation des marchés émergents soutiennent les perspectives d'activité pour l'année 2013 et devraient permettre à Haulotte Group d'afficher à nouveau un chiffre d'affaires en croissance pour l'exercice 2013.

Comme décrit dans la note 2 et la note 22, l'échéance finale du crédit syndiqué du groupe a été prolongée à juillet 2015. Cependant, suite au non respect de certains ratios financiers au 31 décembre 2012, des discussions auront lieu avec le pool bancaire dès le 1er trimestre 2013 afin de trouver un accord permettant de maintenir les conditions de ce crédit.

Le risque de liquidité est décrit en détail dans la note 5.d). Les niveaux de trésorerie disponibles et de lignes de crédits ouvertes et disponibles au 31 décembre 2012, rapprochés des prévisions de trésorerie des premiers mois de l'exercice 2013 ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à rembourser l'échéance prévue en juillet 2013 au contrat et d'un montant de M€ 24,5.

3.3 Méthodes de consolidation

Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 7.

3.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

3.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'Euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels) à moins que les cours de change connaissent des fluctuations importantes et qu'en conséquence, l'utilisation du cours moyen pour une période ne soit pas appropriée.

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres et ventilées entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

En cas de cession d'une entité, les écarts de conversion qui étaient comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés des capitaux propres en résultat de la période lors de la comptabilisation du profit ou de la perte résultant de la sortie. Ces montants seront alors inclus dans le résultat de cession parmi les « Autres produits et charges opérationnels » de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée. Ils doivent donc être libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et être convertis au cours de clôture.

3.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de remboursement anticipé d'un compte-courant assimilé à un investissement net à l'étranger, la réduction de participation associée est appréciée en valeur relative.

3.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1er janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises » :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. En revanche, un actif non courant, (ou groupe d'actifs destinés à être cédés) acquis qui est classé comme détenu en vue de la vente à la date d'acquisition est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Seuls les passifs de l'entité acquise sont pris en compte : ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation de procéder à cette restructuration en date d'acquisition. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

- L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (cf. note 4.1).

- Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quotepart dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

- Lorsque le Groupe a réalisé une acquisition à des conditions avantageuses, un profit est comptabilisé en Produits opérationnels non courants si le montant est significatif.

- Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe (dans la ligne « autres produits et charges opérationnels »).

- En cas d'acquisition par étapes, l'acquisition du contrôle sur l'acquise déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du Résultat opérationnel non courant si le montant est significatif.

3.8 Information sectorielle

Le Groupe a identifié le principal décideur opérationnel de l'entité comme étant le Comité Exécutif. Le Comité revoit le reporting interne du Groupe afin d'évaluer sa performance et de décider de l'allocation des ressources. Sur la base de ce reporting, la direction a déterminé les secteurs opérationnels.

Le Comité analyse l'activité à la fois d'un point de vue géographique et en fonction des principales branches d'activité du Groupe. Ces branches d'activité sont :

- la fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- la location de matériel de levage,
- les services (pièces de rechange, réparations et financement).

Par ailleurs, ces activités sont, d'une manière globale, analysées sur une base géographique (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie/Pacifique).

Le reporting interne utilisé par le Comité Exécutif est basé sur la présentation comptable des comptes suivant les principes IFRS, et inclut l'ensemble des activités du Groupe.

Les principaux indicateurs de performance revus par le Comité Exécutif sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, la charge d'amortissement. Par ailleurs, le Comité suit les principaux agrégats du bilan : immobilisations corporelles, créances clients, créances sur opérations de financement, stocks, fournisseurs, emprunts.

Les éléments relatifs au résultat financier ou plus généralement non opérationnels, ainsi que le suivi des éléments spécifiques à la consolidation (impôts…) sont suivis de manière centrale sans être décomposés par activité ou secteur géographique et ne sont donc pas inclus dans cette information sectorielle.

Le Groupe n'a pas identifié de clients représentant plus de 10% de ses produits des activités ordinaires.

NOTE 4 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

4.1 Ecarts d'acquisition

Les goodwill relatifs aux sociétés consolidés sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ». Ils résultent de l'application des principes de regroupement d'entreprises, tels que décrit dans la note 3.7 ci-dessus.

L'écart d'acquisition négatif, ou badwill est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel non courant de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Trois UGT ont été définies par le Groupe :

- UGT Amérique du Nord regroupant les filiales Haulotte US et BilJax,
- Les filiales de location du Groupe représentant chacune une UGT indépendante,
- Les filiales de production et de distribution du Groupe regroupées au sein d'une même UGT.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur. Les bases d'évaluation de la valeur d'utilité reposent sur des business plan établis sur plusieurs années dont les flux sont extrapolés au-delà et actualisés, ou pour certaines filiales de location sur l'estimation de la valeur de marché des actifs de location.

Les dépréciations des goodwill sont irréversibles.

Les produits et charges résultant respectivement de la comptabilisation des écarts d'acquisition négatifs et des dépréciations des écarts d'acquisition positifs sont enregistrés en autres charges et produits opérationnels.

4.2 Immobilisations incorporelles

a) Frais de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets…) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amorties selon les mêmes durées que celles décrites ci-dessous. Si les contrats transfèrent à Haulotte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, ils correspondent alors aux principaux indicateurs retenus par la norme IAS 17 (option d'achat, durée du bail représentative de la durée de vie du bien, valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail).

Les paiements au titre de la location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats qualifiés de location simple ne font pas l'objet de retraitement.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

	Durée
Bâtiments industriels :	
Structure	30 à 40 ans
Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions	
Structure	10 à 40 ans
Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles	5 à 20 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels.

4.4 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs détenus jusqu'à échéance
- Les actifs évalués en juste valeur par le résultat
- Les actifs disponibles à la vente
- Les prêts et créances.

Le Groupe porte essentiellement des actifs financiers de la catégorie 4 soit « les prêts et créances ». Ils sont comptabilisés à la juste valeur du prix payé ajusté des coûts d'acquisition à la date d'entrée et au coût amorti à chaque clôture, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute perte de valeur de ces actifs est comptabilisée immédiatement en compte de résultat parmi les « Autres produits et charges opérationnels ». Etant donnée l'échéance à court terme de ces actifs financiers, leur juste valeur est équivalente à leur valeur comptable. Lorsque certains de ces actifs ont une échéance supérieure à un an, ces actifs financiers sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, représentatif de leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe font l'objet d'une note distincte (note 4).

4.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale),
- Les stocks de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (pièces de rechanges) ou à leur valeur de reprise (machines d'occasion),
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

Une dépréciation est constatée quand la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable des stocks définies ci-dessus.

4.6 Créances clients

Quatre cas sont à distinguer :

- Les créances issues de transactions dont le financement est assuré directement par les clients (4.6.1) sans que le Groupe n'accorde de garantie aux établissements financiers assurant le financement de ces clients.
- Les créances issues de transactions pour lesquelles Haulotte Group accorde des garanties à l'organisme de financement du client (4.6.2).
- Les créances issues de contrats de location financement avec Haulotte Group (4.6.3).
- Les créances issues de transactions de crédit bail adossé (4.6.4).

Ces types de transactions relèvent de traitements comptables différents détaillés ci-après.

4.6.1 Ventes sans garantie accordée par le Groupe

Les créances sont enregistrées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du TIE, déduction faite des dépréciations.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que des éléments faisant présumer un risque réel et sérieux de non recouvrement sont identifiés. La dépréciation est calculée en comparant la valeur

de la créance à la date à laquelle le risque de non recouvrement est identifié et la valeur des équipements représentatifs de la créance à cette même date. Cette politique de dépréciation repose sur les deux éléments suivants :

- les biens représentatifs des créances peuvent être récupérés par Haulotte Group en cas de défaillance du client, ceci étant contractuellement défini,
- une connaissance précise des valeurs de marché des équipements.

Ces valeurs de marché sont estimées sur la base d'historique de ventes d'équipements d'occasion réalisées par le Groupe au cours des dernières années et corroborées avec les cotations issues des pratiques du marché.

4.6.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement :

- soit une vente à crédit,
- soit une location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers : Haulotte Group s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur en cas de défaillance, en prenant en charge dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le débiteur. Haulotte Group dispose d'un droit de récupération des équipements en contrepartie de sa substitution au débiteur défaillant.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques : dans ce cas, une partie du montant de la vente à l'organisme de financement est abondée dans un fonds de garantie destiné à couvrir les éventuelles défaillances futures des débiteurs. Le montant maximal du pool est fixé mais permet en cas de défaillance d'un client éligible au pool d'assurer à l'organisme financier le recouvrement total de sa créance.

Garantie sous forme d'abondement à un pool de risque couvrant un montant fixé par créance : comme dans le cas précédent, le montant maximal du pool est fixé mais le recours de l'organisme financier est défini créance par créance. L'organisme financier confirme à chaque arrêté comptable le montant de son recours créance par créance.

Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement : la valeur résiduelle des biens est déterminée à la conclusion du contrat entre l'organisme financier et le client utilisateur. A l'issue du contrat, Haulotte Group est engagé à racheter les biens aux organismes financiers à cette valeur prédéterminée. Par ailleurs, Haulotte Group propose systématiquement à ses clients la possibilité d'acquérir l'équipement concerné à un prix égal à cette même valeur résiduelle.

Au plan comptable, les trois premiers types de garanties associées aux différents contrats conclus entre l'organisme financier et le client utilisateur sont analysés en substance :

- comme un prêt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la vente à crédit),

- comme un contrat de location financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la location financement).

L'analyse des garanties accordées par Haulotte Group dans le cadre des contrats ci-dessus au regard des dispositions de la norme IAS 39 démontre que l'essentiel des risques et avantages liés aux créances cédées aux organismes financiers (risque de crédit, de décalage de paiement notamment) ne sont pas transférés dans le cas de garanties sous forme d'engagement de poursuite de loyers ou d'abondement à un pool de risque.

Ainsi pour les contrats assortis de ce type de garantie, le traitement comptable suivant est retenu : comptabilisation d'une créance (dénommée « créance sur opérations de financement » au bilan) et d'une dette financière (dénommée « dette sur opérations de financement » au bilan) d'un montant égal au capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Ces créances et ces dettes s'éteignent au rythme des paiements des loyers par le client à l'organisme financier.

Toutefois, dans le cas d'une garantie avec abondement à un pool de risque destiné à couvrir un montant fixe par créance, le montant comptabilisé en créance et en dette est limité au montant du recours que peut exercer l'organisme financier vis-à-vis de Haulotte Group et non à l'intégralité de la créance « cédée ».

Haulotte Group évalue à chaque arrêté comptable les risques de mise en œuvre des garanties ainsi accordées à l'examen des incidents de paiements qui auraient été déclarés par les organismes financiers. Une dépréciation des créances est alors constatée selon les mêmes principes de détermination que ceux énoncés dans la note 4.6.1.

Pour ce qui concerne le 4ème type de garanties accordées, les engagements de rachats des équipements, l'analyse des valeurs de rachats accordées démontre que l'essentiel des risques et avantages ont été transférés. En effet, le client final exerce dans la quasi-totalité des cas l'option qui lui est offerte par Haulotte Group de racheter les équipements pour le montant de la valeur résiduelle à la fin de son contrat avec l'organisme financier, cette option étant attractive/préférentielle. Les engagements contractés par Haulotte Group sont mentionnés en engagements hors bilan pour le montant des valeurs résiduelles garanties.

4.6.3 Contrats de location financement

Des contrats de vente à crédit ou de location sont également conclus directement entre Haulotte Group et ses clients sans l'intermédiation d'organismes financiers. L'analyse de ces contrats au regard des dispositions de la norme IAS 17 conduit à les qualifier de contrats de location financement dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des équipements est bien transférée aux preneurs.

Le traitement comptable de ces opérations est le suivant :

- la vente de l'équipement est constatée dans la rubrique « produit des activités ordinaires » du compte de résultat à la date de la signature du contrat par les parties,

- une créance d'exploitation (incluse au niveau des « créances sur opérations de financement » au bilan) est constatée vis-à-vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde,

- au cours des exercices suivants, le paiement reçu du client au titre de la location ou de la vente à crédit est affecté en un produit financier et un amortissement de la créance.

4.6.4 Contrats de crédit-bail adossé

Haulotte Group a par le passé réalisé un volume significatif de ventes d'équipements par le biais de contrats de crédit bail adossé.

Le crédit bail adossé consiste à vendre les équipements à un organisme financier, à lui louer ces équipements par le biais d'un contrat de crédit bail puis à les donner en sous location à l'utilisateur final. L'analyse en substance des opérations amont et aval conduit à les qualifier de contrats de location financement.

Haulotte Group n'a plus recours à ce mode de contrats et les montants mentionnés dans les opérations de financement (note 14) reflètent les opérations passées non encore dénouées.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2005 et 2006, les dettes liées au crédit bail adossé ont fait l'objet d'un refinancement global et le strict adossement des créances et des dettes de crédit bail a disparu. La dette vis-à-vis de l'organisme de crédit bail est remplacée par l'emprunt contracté par le Groupe au titre du refinancement et le remboursement de cet emprunt se substitue aux loyers versés à l'organisme financier.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période comprise entre la date de souscription et la date de clôture.

4.8 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession, de l'émission ou de l'annulation des actions propres.

4.9 Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Suite à l'application pour la première fois au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés parmi les capitaux propres dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés – ces pertes et gains actuariels étaient préalablement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts étaient dégagés.

L'ensemble de l'information comparative relative à ce changement de méthode de comptabilisation est détaillée dans la note 25.

4.10 Provisions

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Provision garantie

Le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans. Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

Litiges

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre évènement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.11 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

4.12 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entres les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

NOTE 5 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

a) Risque de change

Une part significative des ventes de Haulotte Group est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain ou la Livre britannique. Ces ventes en devises sont réalisées principalement

par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change de Haulotte Group sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production localisées en zone Euro et exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

La gestion de cette exposition est gérée par Haulotte Group SA. Les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan sont couvertes partiellement dans les principales devises par l'intermédiaire d'instruments financiers simples (vente/achat à terme devise contre Euro).

b) Risque de taux

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) Haulotte Group a recours à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie). Néanmoins, dans la mesure où les instruments financiers détenus par Haulotte Group ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles de valorisation tels que fournis par les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits et peut être considérée de niveau 2 au sens de la norme IFRS7 (niveau 2 : évaluation faisant appel à des techniques de valorisation simples s'appuyant sur des données de marché observables).

c) Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, Haulotte Group dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les dépréciations de créances sont déterminées selon ce principe (cf. note 4.6).

d) Risque de liquidité

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée, le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales étant géré au siège.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.

Situation du crédit syndiqué :

Comme décrit dans les notes 2 et 3.2.2., l'exercice 2012 le contrat de crédit syndiqué a été amendé en 2012, en particulier concernant la prolongation de son échéance jusqu'en juillet 2015, et la redéfinition des prochaines échéances de remboursement (détaillées dans la note 22).

Du fait de la clause d'exigibilité anticipée en cas de non-respect de certains ratios financiers prévue dans le contrat, et certains de ces ratios n'étant pas respectés au 31 décembre 2012, les en-cours sur le contrat de crédit syndiqué ont été présentés en dettes financières à court terme dans leur intégralité.

Haulotte Group entre en discussion dès le premier trimestre 2013 avec ses partenaires financiers afin de trouver un accord permettant de maintenir les conditions du crédit octroyé au Groupe.

Au 31 décembre 2012, l'encours utilisé sur les lignes de crédit syndiqué se monte à 88,3 M€ et le montant disponible pour un tirage complémentaire s'élève à 33,2 M€. La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à la fin de l'exercice à 16,6 M€. L'avenant au contrat de crédit syndiqué signé en juillet 2012 prévoit une échéance à rembourser par le Groupe en juillet 2013 d'un montant de 24,5 M€.

Ainsi, les niveaux de trésorerie disponible et de lignes de crédit ouvertes et disponibles au 31 décembre 2012, rapprochés des prévisions de trésorerie liées à l'activité pour les premiers mois de l'exercice 2013 ne remettent pas en cause la capacité du Groupe à rembourser l'échéance contractuelle du crédit syndiqué de juillet 2013 mentionnée ci-dessus.

NOTE 6 - PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (cf. note 4.6),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group pour l'obtention du financement par le client (cf. note 4.6),
- les ventes dans le cadre d'accord de recommercialisation avec les institutions financières qui ont repris des équipements suite à la défaillance de leurs clients,
- les locations de matériels,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété qui correspond généralement à la date d'expédition des produits aux clients après l'obtention d'assurance suffisante quant au règlement prévu contractuellement.

Les produits financiers perçus dans le cadre des contrats de location financement sont comptabilisés en fonction du taux d'intérêt effectif.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

6.2 Coûts des ventes

Les coûts des ventes comprennent les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les dépréciations des stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

6.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale.

6.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction, et les augmentations / diminutions de dépréciation des comptes clients.

6.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par l'IAS 38 (cf. note 4.2.a). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement viables et dont il est probable qu'ils génèreront des avantages économiques.

6.6 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins values de cession (à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location considérées comme des ventes de machines d'occasions et classées en chiffre d'affaires),
- la dépréciation des coûts de développement capitalisés,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents,
- la dépréciation des écarts d'acquisition.

6.7 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'évènements ou de décisions ponctuels ou inhabituels.

6.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risques de taux.

6.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins value de cessions de valeur mobilière de placement…).

6.10 Résultats par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif potentiel des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.

NOTE 7 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Entités	Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation au 31 décembre 2012	Méthode de consolidation au 31 décembre 2011
Haulotte Group S.A.	France	Mère		
Haulotte France Sarl	France	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services France	France	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
TELESCOPELLE S.A.S	France	100%	Intégration globale	Intégration globale
Access Rentals (UK) Ltd.	Angleterre	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	Chine	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Argentina S.A.	Argentine	95%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Arges S.R.L.	Roumanie	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Australia Pty. Ltd.	Australie	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Cantabria S.L.	Espagne	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Chile SPA	Chili	100%	Intégration globale	-
Haulotte Do Brazil LTDA	Brésil	99,98%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Hubarbeitsbühnen GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Iberica S.L.	Espagne	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Italia S.R.L.	Italie	99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Services SA de CV	Mexique	99,99%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Middle East FZE	Dubaï	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Netherlands B.V.	Pays-Bas	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Polska SP Z.O.O.	Pologne	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Portugal, plataPortugale de elevaçao, Unipessoal, LDA	Portugal	98,71%	Intégration globale	Intégration globale

Haulotte Scandinavia AB	Suède	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Singapore Ltd.	Singapour	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	Chine	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte UK Limited	Angleterre	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte U.S., INC.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Haulotte Vostok	Russie	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Limited	Argentine	100%	Intégration globale	Intégration globale
Horizon High Reach Chle SPA	Chili	100%	Intégration globale	-
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	Espagne	91%	Intégration globale	Intégration globale
Mundilevaçao, Aluger e Transporte de Plataformas LDA	Portugal	81.90%	Intégration globale	Intégration globale
NO.VE. S.R.L.	Italie	100%	Intégration globale	Intégration globale
N.D.U Maquinaria y Plataformas Elevadoras, S.L.	Espagne	98,71%	Intégration globale	Intégration globale
UK Platforms Ltd.	Angleterre	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Equipro, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax Service, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Bil Jax Planking Systems, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale	Intégration globale
Construction and Scaffold Supply, Inc.	Etats-Unis	100%	-	Intégration globale
Scaffold Design and Erection, Inc.	Etats-Unis	100%	-	Intégration globale
CSI Contruction Supply International, Inc.	Etats-Unis	100%	-	Intégration globale
USA ONE, Inc.	Etats-Unis	100%	-	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté.

NOTE 8 - VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Deux nouvelles filiales ont été créées au Chili au cours de l'exercice, afin d'abriter les activités de distribution et de location d'équipments du Groupe dans ce pays, Haulotte Chile SPA et Horizon High Reach Chle SPA.

Les filiales Construction and Scaffold Supply, Inc., Scaffold Design and Erection, Inc., CSI Contruction Supply International, Inc. et USA ONE, Inc., qui n'avaient pas d'activité, sont dissoutes au 31 décembre 2012.

NOTE 9 - ECARTS D'ACQUISITION

Au 31/12/2012

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	-
Haulotte France	54	(54)	-
Nove	2 580	-	2 580
Horizon	2 394	-	2 394
BilJax	15 105	-	15 105
N.D.U.	772	(772)	-
Total	**33 063**	**(12 984)**	**20 079**

Au 31/12/2011

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	-
Haulotte France	54	(54)	-
Nove	2 580	-	2 580
Horizon	2 787	-	2 787
BilJax	15 403	-	15 403
N.D.U.	772	(772)	-
Total	**33 754**	**(12 984)**	**20 770**

La variation de l'écart d'acquisition entre les deux périodes présentées (soit 691 K€) est liée aux effets de change sur les montants des écarts d'acquisition des sociétés Horizon et BilJax.

• UGT « Amérique du Nord »

Le dernier test de dépréciation sur la zone « Amérique du Nord » - considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) – avait été réalisé le 30 juin 2012. Un nouveau test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2012 sur cette UGT qui intègre les entités américaines du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la direction.

Hypothèses majeures retenues pour la réalisation de ce test :

- progression sensible de la part de marché dans le secteur des ventes de nacelles sur le marché « Nord Américain » à horizon 5 ans,
- consolidation des niveaux de rentabilité constatés sur les différentes activités présentes sur le marché nord-américain,
- le test de dépréciation comprend des projections de flux de trésorerie sur 5 ans, une hypothèse de croissance long terme de 1,5% et un taux d'actualisation de 11% (un taux d'actualisation de 9,5% avait été utilisé en 2011).

Sur la base de ces hypothèses, la direction estime que la valeur d'utilité de l'UGT « Amérique du Nord » excède sa valeur comptable.

Des analyses de sensibilité ont été menées sur les hypothèses considérées comme clé, soit :

- les prévisions d'activité : une baisse de l'ordre de 10% des prévisions de chiffre d'affaires utilisées dans les projections de flux de trésorerie rendraient équivalentes la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable.

- le taux d'actualisation : une hausse de 3,9 points du taux d'actualisation conduirait à l'équivalence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable.

• UGT « sociétés de location »

Pour la filiale Nove, un test de dépréciation a été réalisé sur la base de la projection de flux de trésorerie sur 4 ans, une hypothèse de croissance long terme de 1,5% et un taux d'actualisation de 8,5% (un taux d'actualisation de 8,2% avait été utilisé en 2011).

Les résultats de ce test ne conduisent pas à constater une dépréciation relative à cette UGT dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012.

Des analyses de sensibilité ont été menées sur les hypothèses considérées comme clé, soit :

- les prévisions d'activité : une baisse de l'ordre de 5,5% des prévisions de chiffre d'affaires utilisées dans les projections de flux de trésorerie rendraient équivalentes la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable.

- le taux d'actualisation : une hausse de 3 point du taux d'actualisation conduirait à l'équivalence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur nette comptable.

Pour la filiale UK Platforms, un test a été réalisé afin de comparer la valeur nette comptable des équipements de location dans les comptes du Groupe à leur valeur d'écoulement sur le marché.

Les résultats de ces tests ne conduisent pas à constater une dépréciation relative à cette UGT dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012.

Les analyses de sensibilité révèlent qu'aucune charge de dépréciation ne serait à constater jusqu'à une baisse de 35 % des valeurs de marché moyennes estimées.

Les UGT relatives aux autres filiales de location n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation spécifiques du fait de l'absence d'éléments tangibles remettant en cause les valeurs comptabilisées des actifs relatifs à ces unités.

NOTE 10 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Variations de change	31/12/2012
Frais de Développement	10 710	2 340	-	-	-	13 050
Concessions, Brevets, Licences	7 526	390	(206)	277	(5)	7 982
Autres immobilisations incorporelles et encours	347	639	(12)	(321)	-	653
Valeurs brutes	**18 583**	**3 369**	**(218)**	**(44)**	**(5)**	**21 685**
Amortissements frais de développement	7 263	489	-	-	-	7 752
Amortissements Concessions, Brevets	4 655	961	(220)	1	(2)	5 395
Amortissement autres immobilisations incorp. et encours	60	8	(10)	(42)	(2)	14
Amortissements et provisions	**11 978**	**1 458**	**(230)**	**(41)**	**(4)**	**13 161**
Valeurs nettes	**6 605**	**1 911**	**12**	**(3)**	**(1)**	**8 524**

Les amortissements des coûts de développement, soit 489 K€, sont inclus dans la rubrique « Frais de recherche et de développement » du compte de résultat.

NOTE 11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Transferts et autres*	Variations de change	31/12/2012
Terrains	6 230	-	-	-	(41)	6 189
Constructions	41 771	1 729	(302)	71	(581)	42 688
Installations techniques	32 764	1 087	(5 214)	378	(260)	28 755
Parc de nacelles en location	90 435	10 411	(12 279)	335	(252)	88 650
Autres immobilisations corporelles	12 260	1 458	(1 561)	78	(74)	12 161
Immobilisations corporelles en cours	548	647	(2)	(482)	(7)	704
Valeurs brutes	**184 008**	**15 332**	**(19 358)**	**380**	**(1 215)**	**179 147**
Amortissements constructions	14 599	1 631	(248)	-	(132)	15 850
Amortissements installations techniques	22 396	2 186	(4 231)	9	(130)	20 230
Amortissement parc de nacelles en location	42 910	11 165	(7 376)	476	70	47 245
Amortissements autre immobilisations corporelles	8 969	1 349	(1 343)	8	(48)	8 935
Amortissements et provisions	**88 874**	**16 331**	**(13 198)**	**493**	**(240)**	**92 260**
Valeurs nettes	**95 134**	**(999)**	**(6 160)**	**(113)**	**(975)**	**86 887**

(*) : Les montants indiqués en colonne « Transferts et autres » correspondent principalement au transfert des immobilisations en cours et à des reclassements de présentation suite à la revue des bilans de certaines de nos filiales.

L'augmentation du poste « Parc de nacelles en location » pour 10 411 K€ est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location, notamment UK Platforms pour 5 563 K€, Horizon Chile pour 1 602 K€ et Horizon Argentina pour 1 589 K€. Les cessions sur ce poste sont liées au renouvellement de notre parc de nacelles ou à l'ajustement des parcs aux niveaux d'activité des marchés locaux, et concernent en valeur brute principalement UK Platforms pour 3 300 K€, Nove pour 1 465 K€, Levanor pour 1 393 K€ et Mundielevaçao pour 1 022 K€.

Les cessions sur les autres postes d'immobilisations sont principalement liés à la fermeture de l'usine espagnole du Groupe, décrit dans la note 2, pour 3 919 K€ en valeur brute (répartis sur l'ensemble des lignes mais essentiellement les installations techniques), et 1 029 K€ en valeur nette.

Les dotations aux amortissements des nacelles de location sont comptabilisées dans les coûts des ventes du compte de résultat. Les dotations aux amortissements des constructions, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les coûts des ventes, et/ou frais commerciaux et administratifs.

NOTE 12 - ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont composés de prêts, dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe. Leur mouvement sur l'exercice se décompose de la façon suivante :

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Reclassement poste à poste	Variations de change	31/12/2012
Actifs financiers	966	1 331	(111)	(183)	(5)	1 998

Comme décrit dans la note 4.4, la valeur comptable de ces actifs financiers est représentative de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme.

NOTE 13 - STOCKS ET EN-COURS

Au 31/12/2012	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	22 316	(1 163)	21 153
En cours de production	3 581	(57)	3 524
Produits intermédiaires et finis	74 682	(5 638)	69 044
Marchandises	15 891	(3 787)	12 104
Total	**116 470**	**(10 645)**	**105 825**

Au 31/12/2011	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	31 439	(1 600)	29 839
En cours de production	10 546	(23)	10 523
Produits intermédiaires et finis	85 882	(6 717)	79 165
Marchandises	17 551	(4 321)	13 230
Total	**145 418**	**(12 661)**	**132 757**

La valorisation des stocks ne tient pas compte de la sous-activité.

La variation de stocks de (28 948) K€ au 31 décembre 2012, contre (6 644) K€ au 31 décembre 2011 est comptabilisée en coûts des ventes du compte de résultat.

Les dépréciations des stocks s'établissent comme suit :

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2012
Dépréciation des stocks	12 661	4 700	(6 680)	(36)	10 645

NOTE 14 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31/12/2011	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	11 142		11 142
Dont créances de location financement	*7 936*		*7 936*
Dont garanties données	*3 206*		*3 206*
Sous-total	**11 142**		**11 142**
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	111 838	(26 979)	84 859
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	6 997	(1 050)	5 947
Dont créances de location financement	*4 772*	*(478)*	*4 294*
Dont garanties données	*2 225*	(572)	*1 653*
Sous-total	**118 835**	**(28 029)**	**90 806**
Total	**129 977**	**(28 029)**	**101 948**

Au 31/12/2011	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	15 987		15 987
Dont créances de location financement	*10 659*		*10 659*
Dont garanties données	*5 328*		*5 328*
Sous-total	**15 987**		**15 987**
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	108 704	(26 513)	82 191
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	9 359	(2 402)	6 957
Dont créances de location financement	*4 056*	*(350)*	*3 706*
Dont garanties données	*5 303*	(2 052)	*3 251*
Sous-total	**118 063**	**(28 915)**	**89 148**
Total	**134 050**	**(28 915)**	**105 135**

La juste valeur des « Créances clients et comptes rattachés » classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement correspond, conformément à la norme IAS 17, à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 4.6, la juste valeur des créances au titre desquelles Haulotte Group a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente :

- soit le capital restant dû par le client de Haulotte Group à l'organisme financier,
- soit le montant maximum de risque supporté par Haulotte Group.

Les créances et les dettes correspondantes s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2012
Dépréciation des créances	28 915	5 485	(6 405)	34	28 029

Les créances clients nettes de dépréciation sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Non échues	Echues		
			moins de 60 jours	60 à 120 jours	Plus de 120 jours
Créances clients nettes 2012	101 948	93 484	3 672	2 278	2 514
Créances clients nettes 2011	105 135	92 167	5 865	3 143	3 960

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 5.c). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une dépréciation. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base de l'historique des ventes.

NOTE 15 - AUTRES ACTIFS

	31/12/2012	31/12/2011
Autres créances à court terme	8 456	17 155
Avances et acomptes versés	981	1 155
Charges constatées d'avance	2 116	2 417
Dépréciation des autres créances	(224)	(220)
Total autres actifs courants	**11 329**	**20 507**
Autres actifs non courants	-	26 059
Total autres actifs	**11 329**	**46 566**

Le poste « Autres actifs courants » regroupe principalement les créances de TVA.

Les « Autres actifs non courants » correspondaient aux créances de carry back d'impôt sur les sociétés de Haulotte Group S.A. qui a opté pour le report en arrière des déficits en 2009 (13 911 K€) et en 2010 (12 147 K€). Ces créances ont été intégralement cédées en décembre 2012 à un établissement financier, suivant les conditions décrites dans la note 16 ci-dessous.

NOTE 16 - TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

16.1 Cession de créances de carry-back de Haulotte Group SA

En date du 17 décembre 2012, la société Haulotte Group SA a cédé à un établissement financier l'intégralité des créances de carry-back d'impôt sur les sociétés qu'elle avait constaté après avoir opté pour le report en arrière des déficits en 2009 (13 911 K€) et en 2010 (12 147 K€). Ces créances étaient comptabilisées au 31 décembre 2011 et jusqu'à leur date de cession parmi les « autres actifs non courants » du Groupe.

Cette opération de cession est une opération ponctuelle. La cession de ces créances est sans recours et l'ensemble des risques liés à ces créances étant transférés à la banque (y compris un éventuel risque de retard de paiement de ces créances par l'Etat), ces créances ont été totalement déconsolidées dans les comptes présentées au 31 décembre 2012.

Ainsi, ce traitement comptable a conduit à :

- La sortie des « autres actifs non courants » des deux créances de valeur nominale respectivement de 13 911 K€ et 12 147 K€,
- L'obtention par Haulotte Group SA d'un versement en trésorerie de respectivement 12 615 K€ et 10 690 K€ en date du 17 décembre 2012.

Les impacts de cette cession sur le compte de résultat sont comptabilisés dans le « Coût de l'endettement financier net ».

16.2 Convention d'affacturage chez Haulotte France Sarl

En mars 2012, une convention d'affacturage relative à la cession de créances commerciales a été conclue entre la société Haulotte France Sarl et la société GE Capital. Ce contrat a été signé pour une durée d'un an. Le plafond maximal de cession de créances est de 12 500 K€.

Les risques et avantages liés à ces créances ne sont pas transférés à la société GE Capital dans le cadre de ce contrat. Ainsi, les créances sont maintenues dans le bilan du Groupe à la date de clôture, et une dette financière est comptabilisée.

Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées s'élève à 10 624 K€ et a conduit à l'enregistrement d'une dette financière d'un montant de 8 453 K€, comptabilisé parmi les « dettes financières courantes », voir aussi en note 22.

NOTE 17 - CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE

Au 31/12/2012	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	84 859	84 859	-
Créances clients sur opérations de financement	17 089	5 947	11 142
Autres actifs	11 329	11 329	-
Total	**113 277***	**102 135**	**11 142**

*Dont 8 464 K€ de créances échues (cf. note 14)

Au 31/12/2011	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	82 191	82 191	-
Créances clients sur opérations de financement	22 944	6 957	15 987
Autres actifs	46 566	20 507	26 059
Total	**151 701***	**109 655**	**42 046**

*Dont 12 968 K€ de créances échues (cf. note 14)

NOTE 18 - GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances et des dettes commerciales :

Au 31/12/2012	EUR	AUD	GBP	USD	Autres	TOTAL
Créances commerciales	76 395	5 743	10 239	22 007	15 593	**129 977**
Dettes fournisseurs	(27 018)	(243)	(1 662)	(2 967)	(2 629)	**(34 519)**
Position nette	49 377	5 500	8 577	19 040	12 964	**95 458**

Au 31/12/2011	EUR	AUD	GBP	USD	Autres	TOTAL
Créances commerciales	84 523	7 391	11 736	21 700	8 700	**134 050**
Dettes fournisseurs	(44 614)	(601)	(1 803)	(4 149)	(1 941)	**(53 108)**
Position nette	39 909	6 790	9 933	17 551	6 759	**80 942**

Une appréciation de l'euro de 10% envers la livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 780 K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 1 731 K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar australien représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 500 K€.

NOTE 19 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2012	31/12/2011
Disponibilités	16 548	16 377
SICAV Monétaires	10	10
Total	**16 558**	**16 387**

NOTE 20 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'ensemble des instruments dérivés détenus par le Groupe au 31 décembre 2012 comme au 31 décembre 2011 sont comptabilisés en juste valeur de niveau 2 suivant les définitions d'IFRS 7 comme décrit dans la note 5.

Les justes valeurs positives se présentent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Achats à Terme USD	-	246
Ventes à Terme USD	1 102	1 022
Total	**1 102**	**1 268**

Les justes valeurs négatives se présentent comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Swaps de taux d'intérêt	(974)	(2 994)
Total	**(974)**	**(2 994)**

NOTE 21 - CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'ÉMISSION

	31/12/2012	31/12/2011
Nombre d'actions	31 214 129	31 214 129
Valeur nominale en euros	0,13	0,13
Capital social en euros	***4 057 837***	***4 057 837***
Prime d'émission en euros	***92 044 503***	***92 044 503***

La situation des actions auto-détenues au 31 décembre 2012 est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Nombre d'actions autodétenues	1 837 823	1 837 823
Pourcentage du capital autodétenu	5,89 %	5,89 %
Valeur de marché des titres autodétenus en K€*	10 016	8 619

** au cours du dernier jour ouvré de l'exercice*

Il n'y a eu aucun mouvement des actions propres sur les exercices 2011 et 2012. Les positions sont donc les suivantes :

TYPE		2012	2011
Liquidité	Nombre titres au 31/12	139 418	139 418
	Valeur origine titres au 31/12	1 506 773	1 506 773
Mandat	Nombre titres au 31/12	1 698 405	1 698 405
	Valeur origine titres au 31/12	13 183 551	13 183 551
Global	Nombre titres au 31/12	1 837 823	1 837 823
	Valeur origine titres au 31/12	14 690 324	14 690 324
	Cours de clôture titres au 31/12	5,45	4,69

NOTE 22 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2012	31/12/2011
Crédit syndiqué	-	-
Garanties données	*3 206*	*5 328*
Ligne de crédit BilJax	-	*208*
Emprunts divers	*5 472*	*4 121*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit > 1 an	**8 678**	**9 657**
Emprunts et dettes financières diverses	**1 406**	**487**
Dettes financières à long terme	**10 084**	**10 144**
Crédit syndiqué	*85 978*	*130 329*
Garanties données	*2 224*	*5 303*
Ligne de crédit BilJax	*6 907*	*3 011*
Affacturage Haulotte France	*8 453*	-
Emprunts divers	*2 559*	*4 010*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit < 1 an	**106 121**	**142 653**
Emprunts et dettes financières diverses	**154**	**279**
Crédit syndiqué	*1 342*	*3 108*
Ligne de crédit BilJax	-	*1 020*
Autres découverts bancaires	*1 071*	*1 192*
Découverts bancaires	**2 413**	**5 320**
Dettes financières à court terme	**108 688**	**148 252**
Total Endettement financier brut	**118 772**	**158 396**

Une convention d'affacturage a été signée en mars 2012 par Haulotte France, et conduit à la comptabilisation d'une dette d'un montant correspondant aux créances cédées à la date de clôture, soit 8 453 K€ au 31 décembre 2012, comme décrit dans la note 16.

En 2005, Haulotte Group a souscrit un emprunt syndiqué d'un montant de 330 000 K€ sur une durée de 7 ans. Il a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor 3 mois.

Des avenants successifs sont venus modifier en 2006, puis en 2009 en juin 2010 – suite à la constatation au cours de l'exercice 2009 du non-respect de certains ratios financiers applicables à cet emprunt – le montant global et la décomposition des différentes tranches de ce crédit. Comme décrit également dans la note 2, le 30 juillet 2012, un nouvel avenant a été signé étendant la maturité du crédit jusqu'en juillet 2015 (au lieu de juillet 2013) et redéfinissant les échéances de remboursement (Tranche A, B et C) :

- 31 juillet 2012 : 22,5 M€
- 31 juillet 2013 : 24,5 M€
- 31 juillet 2014 : 28 M€

La ligne de financement du BFR d'un montant de 69 M€ est non amortissable jusqu'en juillet 2015.

Pour se couvrir contre les risques de fluctuation de taux d'intérêt le Groupe a mis en place des contrats d'échange de taux (note 20).

Les informations relatives au crédit syndiqué présentées ci-dessous précisent :

- le montant des lignes accordées par nature (a)
- le solde effectivement dû au 31 décembre 2012 après tirage des différentes lignes accordées (b)
- le montant encore disponible par tranche pour tirage complémentaire (c)

		Montant total du crédit (a)	(b)	(c)
Tranche A	Refinancement de la dette	70 000		-
Tranche B	Financement des investissements [1]	70 000	42 001	-
Tranche C	Financement des acquisitions	31 000	10 497	-
Tranche D	Financement du BFR Revolving [1]	67 500	34 500	22 000
	Financement du BFR Découvert [1]	12 500	1 342	11 158
	Total	**251 000**	**88 340**	**33 158**

[1] La ligne de financement du BFR a été ramenée de 80 000 K€ à 75 000 K€ en juillet 2010, puis 69 000 K€ en juillet 2011. Elle restera stable jusqu'à l'échéance du crédit le 31 juillet 2015.

Conformément à l'échéancier du contrat, un montant de 22 500 K€ a été remboursé sur les tranches A, B et C au cours de l'exercice. Par ailleurs, le mouvement net sur la ligne de revolving sur l'exercice est un remboursement de 22 000 K€.

Le non respect des ratios financiers à la date de clôture de l'exercice, comme décrit dans les notes 2, 3.2.2 et 5.5, a entraîné un risque d'exigibilité immédiate de la dette par le pool bancaire, ce qui a conduit au reclassement de l'intégralité de la dette en échéance à moins d'un an (voir également la note 26).

Conformément au dernier échéancier du contrat tel que décrit dans l'avenant signé en juillet 2012 avec les partenaires bancaires, le remboursement prévu en juillet 2013 s'élève à 24 500 K€.

En contrepartie de l'emprunt syndiqué, les engagements suivants ont été consentis au pool bancaire :

- nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A.
- nantissement des titres de la société Haulotte UK
- nantissement du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US à hauteur de 30 000 KUSD
- nantissement des titres de la société Equipro Inc.

La filiale BilJax a procédé à la renégociation de sa ligne de crédit au cours de la période. La principale conséquence de cette renégociation est le reclassement en dettes financières d'une partie de cette ligne précédemment classée parmi les découverts bancaires (pour un montant de 1 320 KUSD soit 1 020 K€ au 31 décembre 2011 et 3 253 KUSD soit 2 466 K€ au 31 décembre 2012).

Les emprunts du Groupe hors garanties données sont, en synthèse, libellés dans les monnaies suivantes :

En contre valeurs KEuros	31/12/2012	31/12/2011
Euros	102 468	140 719
GBP	3 860	2 687
USD	6 909	4 275
Autres	105	84
Total	**113 342**	**147 765**

NOTE 23 - GESTION DU RISQUE DE TAUX

Les emprunts et dettes financières, hors garanties données, ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2012	31/12/2011
Taux fixe	19 118	10 749
Taux variable	94 224	137 016
Total	**113 342**	**147 765**

Une augmentation des taux de 1% entrainerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet de couverture de l'ordre de 942 K€.

NOTE 24 - PROVISIONS

	31/12/2011	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Reclas-sements	Autres variations	Variations de change	31/12/2012
Provisions garantie client	5 066	5 951	(5 133)	(819)	-	-	(48)	5 017
Provisions pour restructuration	-	3 572	(3 246)	-	-	-	-	326
Autres provi-sions pour litiges	5 336	1 338	(4 332)	(39)	(41)	-	(10)	2 252
Part à court terme des provisions engagements de retraite	27	-	-	-	7	-	-	34
Provisions court terme	**10 429**	**10 861**	**(12 711)**	**(858)**	**(34)**	**-**	**(58)**	**7 629**
Part à long terme des provisions engagements de retraite	2 150	381	(171)	-	(121)	675	2	2 916
Provisions long terme	**2 150**	**381**	**(171)**	**-**	**(121)**	**675**	**2**	**2 916**
Total des provisions	**12 579**	**11 242**	**(12 882)**	**(858)**	**(155)**	**675**	**(56)**	**10 545**

La provision pour garantie client se maintient à un niveau stable, les effets de la hausse du parc de machines maintenus sous garantie par le Groupe en lien avec la hausse de l'activité sont en effet compensés par des reprises de provisions sur des risques spécifiques.

La provision pour restructuration dotée au cours de l'exercice correspondait principalement aux restructurations industrielles du Groupe décrites dans la note 2, elle couvrait principalement les coûts de licenciements et les coûts de write-off d'immobilisations qui sont intervenus au cours du second semestre. Un montant de 59 K€ reste également provisionné correspondant aux coûts liés à l'arrêt de notre activité de location au Portugal restant à supporter en 2013.

Les autres dotations de l'exercice sont liées pour l'essentiel à la constatation de risques fiscaux et commerciaux.

Provisions engagements de retraite

Voir en note 25.

NOTE 25 - AVANTAGES AU PERSONNEL

Application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012

Comme indiqué dans les notes 3.1 et 4.9 sur les principes comptables, Haulotte Group a opté pour une application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1er janvier 2012.

De ce fait, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités de façon rétrospective en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Les comptes de l'exercice 2011 ont fait l'objet des modifications suivantes, qui concernent le résultat opérationnel, les impôts, et les autres éléments du résultat global :

- comptabilisation des écarts actuariels générés pendant l'année en « autres éléments du résultat global »
- comptabilisation des effets d'impôts afférents aux éléments précédents.

Principales hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail, principalement dans les entités françaises.

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 4.9, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Taux de turnover	sur la base des données historiques dont dispose le Groupe, sans changement entre les deux exercices	
Taux de revalorisation des salaires (fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme)	2%	2%
Taux d'actualisation	3%	5%
Age de départ à la retraite	Salariés nés avant le 1er janvier 1950 Cadres 62 ans ETAM/Ouvriers 60 ans Salariés nés après le 1er janvier 1950 Cadres 65 ans ETAM/Ouvriers 63 ans	

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales (45%). Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003, modifiée par la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites publiée au journal officiel le 10 novembre 2010).

Le Groupe ne détient pas d'actifs de couverture.

Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation.

Une baisse générale du taux d'actualisation de 0,25 point entrainerait une hausse de 4,2 % des dettes actuarielles.

Variation de la dette actuarielle

	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 avant changement de méthode
Valeur actualisée de l'engagement en début de période	**2 177**	**2 005**	**2 005**
Coût des services rendus de l'exercice	93	245	263
Coût de l'actualisation	63	58	58
Sous-total des montants reconnus en résultat	***156***	***303***	***321***
Prestations payées dans l'exercice	(195)	(151)	(151)
Sous-total décaissements (prestations et contributions payées par l'employeur)	***(195)***	***(151)***	***(151)***
Changements d'hypothèses	543	-	-
Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	132	18	-
Ecarts de conversion	3	2	2
Sous-total des montants reconnus en autres éléments du résultat global	***678***	***20***	***2***
Reclassement	(114)	-	-
Valeur actualisée de l'engagement en fin de période	**2 702**	**2 177**	**2 177**

Analyse de la charge de l'exercice

	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 avant changement de méthode
Coût des services rendus de l'exercice	93	245	263
Coût des services passés	-	-	-
Réductions et cessations de plans	-	-	-
Total coût des services	***93***	***245***	***263***
Coût de l'actualisation	63	58	58
Produits d'intérêts générés par les actifs	-	-	-
Total des intérêts nets	***63***	***58***	***58***
Total de la charge de l'exercice au compte de résultat	**156**	**303**	**321**

Détails des montants comptabilisés en Autres Éléments du Résultat Global.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 avant changement de méthode
Pertes et (gains) actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques	13	-	-
Pertes et (gains) actuariels liés aux changements d'hypothèses financières	530	-	-
Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	132	18	-
Rendement des actifs du régime (supérieur) / inférieur au produit d'intérêts	-	-	-
Total des montants reconnus en autres éléments du résultat global	**675**	**18**	**-**

Cumul des montants reconnus en Autres Éléments du Résultat Global.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 avant changement de méthode
Cumul des montants reconnus en AERG de début d'exercice	**18**	**-**	**-**
Réévaluation du passif / de l'actif net de l'exercice	675	18	-
Cumul des montants reconnus en AERG de fin d'exercice	**693**	**18**	**-**
Impôts différés	(238)	(6)	-
Cumul net des montants reconnus en AERG de fin d'exercice	**455**	**12**	**-**

NOTE 26 - DETTES PAR ÉCHÉANCE

Comme indiqué dans les notes 3.2.2, 5.d) et 22, l'intégralité de la dette de crédit syndiqué a été reclassée à un an au plus au 31 décembre 2012 comme au 31 décembre 2011 du fait du non respect de certains ratios financiers prévus au contrat.

31/12/2012	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 799	106 121*	8 678	-
dont garanties données	*5 430*	*2 224*	*3 206*	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 560	154	1 406	-
Découverts bancaires	2 413	2 413	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 519	34 519	-	-
Autres passifs courants	24 147	24 147	-	-
Total	**177 438**	**167 354**	**10 084**	**-**

** dont 61 873 K€ de crédit syndiqué reclassé en courant du fait de la rupture des covenants*

31/12/2011	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152 310	142 653*	9 657	-
dont retraitement des contrats de crédit bail et autres garanties	*10 631*	*5 303*	*5 328*	-
Emprunts et dettes financières diverses	766	279	487	-
Découverts bancaires	5 320	5 320	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 108	53 108	-	-
Autres créditeurs	22 790	22 790	-	-
Total	**234 294**	**224 150**	**10 144**	**-**

** dont 85 526 K€ de crédit syndiqué reclassé en courant du fait de la rupture des covenants*

NOTE 27 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes reçus	1 956	1 370
Dettes sur immobilisations	20	35
Dettes fiscales et sociales	12 454	12 918
Produits constatés d'avance	714	979
Autres dettes diverses	9 003	7 488
Total	**24 147**	**22 790**

NOTE 28 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale. Les impôts différés sont recouvrables à moins d'un an à l'exception de ceux calculés sur la juste valeur du matériel de location, les provisions pour engagements de retraite, les écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger et les amortissements et frais de développement.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporelles ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs. Dans le cas ou cette probabilité n'est pas démontrée, les impôts différés actifs sont plafonnés à hauteur des impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale et les impôts différés liés aux reports fiscaux déficitaires ne sont pas reconnus.

Au 31 décembre 2012, comme au 31 décembre 2011, une évaluation des utilisations prévues de déficits fiscaux sur les 3 prochains exercices comptables a été réalisée pour l'entité mère Haulotte Group SA et les filiales qui avaient des perspectives d'utilisation de leurs déficits à cet horizon et présentaient pour l'exercice en cours un résultat fiscal positif ou proche de l'équilibre. Sur la base de ces projections, des impôts différés actifs relatifs à ces déficits utilisables sur une période de 3 années ont été activés pour un montant total d'impôt de 7 494 K€ (23 185 K€ en base) contre 5 226 K€ en 2011 (16 229 K€ en base).

Le montant global des déficits reportables qui ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour l'ensemble du Groupe au 31 décembre 2012 s'élève à 176 947 K€ (157 313 K€ au 31 décembre 2011).

Pour tous les groupes fiscaux en dehors de ceux qui incluent Haulotte Group SA et les filiales de distribution citées ci-dessus (avec une perspective de retour au bénéfice fiscal dans les 3 prochaines années et un résultat fiscal 2012 positif ou proche de l'équilibre) les impôts différés actifs ont été plafonnés à hauteur des impôts différés passifs de même échéance. Le montant des impôts différés actifs qui n'ont ainsi pas été reconnu s'élève au 31 décembre 2012 à 2 247 K€ (3 768 K€ au 31 décembre 2011).

On peut ainsi décomposer les soldes d'impôts différés de la façon suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
Impôts différés actifs	**18 494**	**14 839**
relatifs aux retraitements de consolidation	6 176	6 553
relatifs aux différences temporaires fiscales	7 069	6 828
relatifs aux déficits fiscaux reportables	7 496	5 226
effet du plafonnement des impôts différés actifs	(2 247)	(3 768)
Impôts différés passifs	**(10 886)**	**(9 837)**
relatifs aux retraitements de consolidation	(10 035)	(9 596)
relatifs aux différences temporaires fiscales	(851)	(241)
Total impôts différés nets	**7 608**	**5 000**

On peut détailler les impôts différés par nature de la façon suivante :

	31/12/2012	31/12/2011
impôts différés sur retraitements de la juste valeur des matériels de location	(1 006)	(1 046)
impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	38	252
impôts différés sur provision pour engagements de retraite	686	401
impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	4 408	3 808
impôts différés sur provisions non déductibles	3 205	3 493
impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(3 949)	(3 069)
impôts différés sur déficits fiscaux	7 496	5 226
impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(2 713)	(2 270)
impôts différés sur autres écarts temporaires	1 690	1 973
effet du plafonnement des impôts différés actifs	(2 247)	(3 768)
Total	**7 608**	**5 000**

La variation des impôts différés nets au cours de l'exercice est la suivante :

	31/12/2012	31/12/2011*
Solde net début d'exercice	**5 000**	**(942)**
Produit / (charge) d'impôts différés	2 388	3 523
Impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global	309	(2 384)
Ecart de conversion	(89)	4 778
Autres variations	-	25
Solde net fin d'exercice	**7 608**	**5 000**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

NOTE 29 - PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La note 41 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

NOTE 30 - COÛTS DES VENTES

	31/12/2012	31/12/2011*
Coûts de production des ventes	(262 534)	(242 207)
Dotation nette sur dépréciation des stocks	2 189	10 551
Coûts de garantie	(5 316)	(5 301)
Total	**(265 661)**	**(236 957)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

NOTE 31 - FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX

	31/12/2012	31/12/2011*
Frais Administratifs	(31 107)	(31 192)
Dotation nette sur dépréciation des créances clients	(1 139)	(2 505)
Frais de direction	(11 495)	(10 639)
Divers	(4 528)	(4 410)
Total	**(48 269)**	**(48 746)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

NOTE 32 - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

	31/12/2012	31/12/2011*
Production immobilisée frais de développement	2 340	1 762
Amortissement des frais de développement	(489)	(473)
Crédit impôt recherche	787	629
Frais de développement engagés	(6 886)	(5 992)
Total	**(4 248)**	**(4 074)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

NOTE 33 - GAINS ET PERTES DE CHANGE

	31/12/2012	31/12/2011
Pertes et gains de change réalisés	(742)	905
Pertes et gains de change latents	(4 035)	(686)
Total	**(4 777)**	**219**

Les gains et pertes de change réalisés et latents liés aux transactions commerciales en devises sont enregistrés en marge opérationnelle à hauteur des montants mentionnés ci-dessus.

NOTE 34 - CHARGES PAR NATURE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

	31/12/2012	31/12/2011*
Achats de matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(175 345)	(156 831)
Charges externes	(75 769)	(74 826)
Impôts et taxes	(9 300)	(5 047)
Frais de personnel	(67 385)	(66 709)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	(15 007)	(6 669)
Gains et pertes de change	(4 777)	219
Autres charges et produits d'exploitation	(1 443)	(3 822)
Total	**(349 026)**	**(313 685)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

NOTE 35 - CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/2012	31/12/2011*
Salaires et traitements	(50 430)	(50 051)
Charges sociales	(16 841)	(16 501)
Participation des salariés	(14)	(8)
Indemnités de départ à la retraite	(100)	(149)
Total	**(67 385)**	**(66 709)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

NOTE 36 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	31/12/2012	31/12/2011
Plus ou moins values sur cessions d'actifs	(1)	131
Coûts des litiges nets de dotations / reprises sur provisions	(359)	(1 968)
Coût de la restructuration industrielle (voir note 2)	(4 669)	-
Coûts de fermeture de l'activité de location au Portugal	(299)	-
Contrôles fiscaux et contrôle des douanes	-	(215)
Produits d'assurance	-	4 804
Dépréciation créance de TVA	-	(220)
Diverses régularisations sur exercices antérieurs	(391)	-
Autres	(240)	(348)
Total	**(5 959)**	**2 184**

NOTE 37 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	31/12/2012	31/12/2011
Commissions et intérêts d'emprunts et découverts bancaires	(6 537)	(7 781)
Coût des transferts d'actifs financiers – voir note 2 et 16	(1 849)	-
Intérêts sur contrats de leasing	(377)	(319)
Net des intérêts de retard sur créances et dettes	9	121
Variation de juste valeur des instruments financiers	1 774	2 032
Divers	(3)	-
Total	**(6 983)**	**(5 947)**

NOTE 38 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

	31/12/2012	31/12/2011*
Impôts exigibles	(3 664)	(1 974)
Impôts différés	2 388	3 523
Total	**(1 276)**	**1 549**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Haulotte Group SA est la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant au 31 décembre 2012, Haulotte France S.A.R.L, Haulotte Services et Telescopelle S.A.S.

Haulotte UK Ltd est la tête du groupe d'intégration fiscale anglais comprenant au 31 décembre 2012, UK Platforms Ltd et Access Rentals (UK) Ltd.

Haulotte US Inc est à la tête du groupe d'intégration fiscale américaine comprenant au 31 décembre 2012, BilJax et ses filiales.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

NOTE 39 - RAPPROCHEMENT ENTRE CHARGE D'IMPÔT RÉELLE ET THÉORIQUE

La différence entre le taux effectif d'imposition de -20,62 % (14,76 % en décembre 2011) et le taux normal en France de 34,43 % s'analyse comme suit :

	31/12/2012		31/12/2011*	
Résultat comptable consolidé avant impôt	(6 188)		(10 518)	
(Produit)/ Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	**(2 131)**	**34 ,43%**	**(3 622)**	**34 ,43%**
Impact des différences de taux d'imposition	(1 202)		325	
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables	2 357		2 340	
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	(477)		(584)	
Impact des actifs d'impôt non reconnus	(566)		(1 332)	
Impact des éliminations des opérations internes sur titres de participation et compte-courants	(5 212)		(6 490)	
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	8 389		8 190	
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	(435)		(47)	
Impact des extournes d'impôts différés actifs non utilisés	46		-	
Impôt relatif aux exercices précédents	(103)		(878)	
Autres	610		549	
(Produit)/ Charge d'impôt effective	**1 276**	**-20,62%**	**(1 549)**	**14,76%**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

NOTE 40 - RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives, en l'occurrence des options de souscriptions d'actions. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient

pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action) en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

	31/12/2012	31/12/2011*
Résultat net part du Groupe en milliers d'euro	**(7 169)**	**(8 713)**
Nombre total d'actions en circulation	31 214 129	31 214 129
Nombre d'actions propres	1 837 823	1 837 823
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	**29 376 306**	**29 376 306**
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	**(0,244)**	**(0,297)**
- dilué	**(0,244)**	**(0,297)**

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

NOTE 41 - INFORMATION SECTORIELLE

Répartition du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activité	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Vente d'engins de manutention et de levage	277 276	78	233 123	76
Locations d'engins de manutention et de levage	45 918	13	42 714	14
Services [1]	32 547	9	31 085	10
Chiffre d'affaires consolidé	**355 741**	**100**	**306 922**	**100**

[1] notamment pièces de rechange, réparations et financements

Chiffre d'affaires par zone géographique	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Europe	216 403	61	205 604	67
Amérique du nord	52 643	15	41 365	14
Amérique latine	44 230	12	24 997	8
Asie Pacifique	42 465	12	34 956	11
Chiffre d'affaires consolidé	**355 741**	**100**	**306 922**	**100**

Principaux indicateurs par secteur d'activité

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31 décembre 2012	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
Eléments du compte de résultat					
Produits Activités Ordinaires par secteur	*289 533*	*46 809*	*33 756*	-	*370 098*
Ventes intersecteurs	*12 257*	*891*	*1 209*	-	*14 357*
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	277 276	45 918	32 547	-	355 741
Résultat Opérationnel	11 339	637	11 991	(23 218)	749
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	48 686	47 814	3 912	17 076	117 488
dont Ecarts d'acquisition	*15 105*	*4 974*	-	-	*20 079*
dont Immobilisations incorporelles	*5 317*	-	*29*	*3 178*	*8 524*
dont Immobilisations corporelles	*28 261*	*42 797*	*3 883*	*11 946*	*86 887*
dont Actifs financiers	3	43	-	*1 952*	*1 998*
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	17 089	-	17 089
dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an	-	-	*11 142*	-	*11 142*
dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an	-	-	*5 947*	-	*5 947*
Stocks	94 604	3 481	7 740	-	105 825
Créances Clients et comptes rattachés	38 785	16 062	28 254	1 758	84 859
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	16 116	3 061	7 586	7 756	34 519
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*19 426*	*3 965*	5 430	85 978	114 799
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	4 849	11 399	142	1 834	18 225

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

31 décembre 2011*	Production Distribution de machines	Location de machines	Services et Financement	Autres	Total
Eléments du compte de résultat					
Produits Activités Ordinaires par secteur	*241 781*	*43 027*	*32 495*	*-*	*317 303*
Ventes intersecteurs	*8 658*	*313*	*1 410*	*-*	*10 381*
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	233 123	42 714	31 085	-	306 922
Résultat Opérationnel	5 057	(95)	7 612	(17 153)	(4 579)
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	59 060	50 976	4 062	9 378	123 475
dont Ecarts d'acquisition	*15 402*	*5 368*	*-*	*-*	*20 770*
dont Immobilisations incorporelles	*3 441*	*-*	*53*	*3 111*	*6 605*
dont Immobilisations corporelles	*40 217*	*45 608*	*4 009*	*5 300*	*95 134*
dont Actifs financiers	*-*	*-*	*-*	*966*	*966*
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	22 944	-	22 944
dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an	*-*	*-*	*15 987*	*-*	*15 987*
dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an	*-*	*-*	*6 957*	*-*	*6 957*
Stocks	123 916	2 344	6 497	-	132 757
Créances Clients et comptes rattachés	43 565	18 214	26 823	(6 411)	82 191
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	33 578	9 428	3 944	6 158	53 108
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	10 631	141 679	152 311
Autres informations					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	4 761	11 175	260	2 246	18 442

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Principaux indicateurs par zone géographique

La colonne « Autres » comprend les éléments non affectés aux quatre secteurs géographiques du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31 décembre 2012	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
Eléments du compte de résultat						
Produits Activités Ordinaires par zone	*273 725*	*54 151*	*45 068*	*49 374*	*-*	*422 318*
Ventes intersecteurs	*57 322*	*1 508*	*838*	*6 909*	*-*	*66 577*
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	216 403	52 643	44 230	42 465	-	355 741
Résultat Opérationnel	(1 286)	2 440	(917)	2 449	(1 937)	749
Actifs sectoriels						
Actifs immobilisés	83 355	22 952	10 374	807	-	117 488
dont Ecarts d'acquisition	*2 580*	*15 105*	*2 394*	*-*	*-*	*20 079*
dont Immobilisations incorporelles	*8 517*	*-*	*1*	*6*	*-*	*8 524*
dont Immobilisations corporelles	*70 360*	*7 820*	*7 955*	*752*	*-*	*86 887*
dont Actifs financiers	*1 898*	*27*	*24*	*49*	*-*	*1 998*
Créances Clients sur opérations de financement	15 143	652	-	1 294	-	17 089
dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an	*9 650*	*652*	*-*	*840*	*-*	*11 142*
dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an	*5 493*	*-*	*-*	*454*	*-*	*5 947*
Stocks	70 435	15 276	9 554	10 560	-	105 825
Créances Clients et comptes rattachés	57 303	5 080	13 321	9 155	-	84 859
Passifs sectoriels						
Fournisseurs	30 520	1 779	284	1 936	-	34 519
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 831	6 908	-	60	-	114 799
Autres informations						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	16 118	942	968	197	-	18 225

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

31 décembre 2011*	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
Eléments du compte de résultat						
Produits Activités Ordinaires par zone	*251 483*	*43 705*	*25 090*	*36 065*	*-*	*356 343*
Ventes intersecteurs	*45 879*	*2 340*	*93*	*1 109*	*-*	*49 421*
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	205 604	41 365	24 997	34 956	-	306 922
Résultat Opérationnel	(3 968)	748	(671)	(481)	(207)	(4 579)
Actifs sectoriels						
Actifs immobilisés	90 096	23 410	9 219	750	-	123 476
dont Ecarts d'acquisition	*2 580*	*15 402*	*2 788*	*-*	*-*	*20 770*
dont Immobilisations incorporelles	*6 593*	*-*	*11*	*1*	*-*	*6 605*
dont Immobilisations corporelles	*80 056*	*7 970*	*6 403*	*705*	*-*	*95 134*
dont Actifs financiers	*867*	*38*	*16*	*44*	*-*	*966*
Créances Clients sur opérations de financement	21 364	293	-	1 287	-	22 944
dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an	*14 772*	*409*	*-*	*806*	*-*	*15 987*
dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an	*6 592*	*(116)*	*-*	*481*	*-*	*6 957*
Stocks	91 410	17 424	7 482	16 441	-	132 757
Créances Clients et comptes rattachés	61 875	4 780	6 877	8 659	-	82 191
Passifs sectoriels						
Fournisseurs	48 212	2 505	123	2 268	-	53 108
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	148 803	3 314	43	151	-	152 311
Autres informations						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	16 642	846	776	178	-	18 442

* Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Les notes 42 à 44 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie.

NOTE 42 - DÉTAIL DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	31/12/2012	31/12/2011
Variations des stocks	27 782	9 229
Variations des dépréciations des stocks	(2 146)	(10 163)
Variations des créances clients	(4 114)	(13 341)
Variation de la dépréciation des créances clients	426	262
Variations des dettes fournisseurs	(18 833)	27 339
Variations des autres dettes et autres créances	13 744	(4 571)
Total	**16 859**	**8 755**

NOTE 43 - DÉTAIL DE LA VARIATION DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

	31/12/2012	31/12/2011
Variations des créances brutes	2 076	3 934
Variations des dépréciations	(1 347)	(2 793)
Variation des créances sur opérations de financement	**729**	**1 141**

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pools de risque et d'engagement de poursuite de loyers par le Groupe sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement. Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en terme de trésorerie.

La variation des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

NOTE 44 - COMPOSANTES DE LA TRÉSORERIE

	31/12/2012	31/12/2011
Caisses et comptes à vue	16 548	16 377
SICAV monétaires et titres négociables	10	10
Trésorerie du bilan	**16 558**	**16 387**
Découverts bancaires	(2 413)	(5 320)
Trésorerie du tableau de flux de trésorerie	**14 145**	**11 067**

NOTE 45 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Opérations avec les entreprises liées

La Société Solem S.A.S, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 55,93 % du capital social au 31 décembre 2012.

Haulotte Group a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 30 K€ en 2012 et 30 K€ en 2011, et a été facturé par Solem d'un montant de charges de 644 K€ en 2012 et 604 K€ en 2011 correspondant aux charges engagées pour le Groupe par deux dirigeants comme décrit dans le paragraphe suivant.

Telescopelle a versé 55 K€ en 2012 à Solem (55 K€ en 2011) au titre d'une clause de retour à meilleure fortune suite à un abandon de créances consenti le 31 décembre 2001 pour 1 220 K€. Le solde de l'abandon dont le remboursement est attendu s'élève à 855 K€ au 31 décembre 2012.

Sommes allouées aux dirigeants

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'administration se sont élevées à 644 K€ à la charge du Groupe pour l'exercice écoulé, contre 604 K€ en 2011.

Ce montant provient de la refacturation par la société Solem S.A. de la quote part de prestations effectuées pour le Groupe par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte du Groupe.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A. le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.

NOTE 46 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de rachat*	3 540	5 540
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	88 340	134 606
Engagements donnés au titre de clauses de retour à meilleure fortune	855	910

* Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le Groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients.

** Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres des sociétés Haulotte UK et Equipro Inc., et de 30 000 KUSD du compte courant entre Haulotte Group S.A. et Haulotte US.

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

31/12/2012	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	3 540	3 153	380	7
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	88 340	88 340	-	-

31/12/2011	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	5 540	2 000	3 540	-
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	134 606	134 606	-	-

NOTE 47 - ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS DANS LE CADRE DU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

	31/12/2012	31/12/2011
DIF (en heures)	55 727	53 450

NOTE 48 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	2012	2011
Effectif moyen de l'exercice	1 527	1 546

NOTE 49 - APPLICATION ANTICIPÉE DE LA RÉVISION DE LA NORME IAS 19

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sur les états financiers de l'exercice 2011.

Du fait de l'impact limité du changement de norme sur l'information sectorielle, l'information comparative sur cet élément ne sera pas présentée ici.

COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

Passage compte de résultat publié vers compte de résultat retraité

	31/12/2011 Publié	Ajustement IAS 19R	31/12/2011 Retraité
Produits des activités ordinaires	306 922	-	306 922
Coûts des ventes	(236 979)	22	(236 957)
Frais commerciaux	(24 109)	(18)	(24 127)
Frais administratifs et généraux	(48 742)	(4)	(48 746)
Frais de recherche et développement	(4 092)	18	(4 074)
Gains / (Pertes) de change	219	-	219
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	**(6 781)**	**18**	**(6 763)**
Autres produits et charges opérationnels	2 184	-	2 184
RESULTAT OPERATIONNEL	**(4 597)**	**18**	**(4 579)**
Coût de l'endettement financier net	(5 947)	-	(5 947)
Autres produits et charges financiers	8	-	8
RESULTAT AVANT IMPOTS	**(10 536)**	**18**	**(10 518)**
Impôts sur le résultat	1 555	(6)	1 549
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**(8 981)**	**12**	**(8 969)**
dont Résultat net part du groupe	(8 725)	12	(8 713)
dont Résultat net part des minoritaires	(256)	-	(256)
Résultat net par action	**(0,30)**	**-**	**(0,30)**
Résultat net dilué par action	**(0,30)**	**-**	**(0,30)**

Passage état du résultat global publié vers état du résultat global retraité

	31/12/2011 Publié	Ajustement IAS 19R	31/12/2011 Retraité
Résultat net	(8 981)	12	(8 969)
Ecarts de conversion relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger	3 919	-	3 919
Ecarts de conversion des états financiers des filiales	3 255	-	3 255
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	-	(18)	(18)
Impôts	(2 390)	6	(2 384)
Total des autres éléments du résultat global	**4 784**	**(12)**	**4 772**
Total du résultat global	**(4 197)**	**-**	**(4 197)**
dont part du Groupe	(3 938)	-	(3 938)
dont part des minoritaires	(259)	-	(259)

Passage tableau de flux publié vers tableau de flux retraité

	31/12/2011 Publié	Ajustement IAS 19R	31/12/2011 Retraité
Résultat net de l'ensemble consolidé	**(8 981)**	**12**	**(8 969)**
Dotations aux amortissements	18 442	-	18 442
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)	1 495	(18)	1 477
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(1 126)	-	(1 126)
Pertes et gains de change latents	1 315	-	1 315
Variation des impôts différés	(3 555)	6	(3 549)
Plus et moins values de cession	(897)	-	(897)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	**6 693**	**-**	**6 693**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	8 755	-	8 755
Variation des créances sur opérations de financement	1 141	-	1 141
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	**16 589**	**-**	**16 589**
Acquisitions d'immobilisations	(14 756)	-	(14 756)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	2 819	-	2 819
Variation des dettes sur immobilisations	(254)	-	(254)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**(12 191)**	**-**	**(12 191)**
Emissions d'emprunts	18 311	-	18 311
Remboursements d'emprunts	(42 521)	-	(42 521)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**(24 210)**	**-**	**(24 210)**
VARIATION DE TRESORERIE	**(19 812)**	**-**	**(19 812)**
Trésorerie ouverture	30 789	-	30 789
Trésorerie variation cours devises	90	-	90
Trésorerie clôture	11 067	-	11 067
VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE	**(19 812)**	**-**	**(19 812)**

STATUTORY AUDITORS' REPORT ON THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

For the year ended 31 December 2012

Aux actionnaires
Haulotte Group SA
L'Horme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Haulotte Group SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.1, 3.2.2 et 5.d) aux états financiers consolidés qui mentionnent que des discussions sont en cours avec les partenaires financiers suite au non respect de certains ratios financiers au 31 décembre 2012 afin de trouver un accord permettant de maintenir les conditions du crédit octroyé au Groupe.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2012 ont été réalisées dans un contexte économique toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité tel que mentionné dans la note 3.2.2. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

<u>Estimations comptables</u>

La note 3.2.1 aux états financiers consolidés mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se

fondent ces jugements et estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par le Groupe.

Par ailleurs, le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 4.1 et 9. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 4.1 et 9 donnent une information appropriée.

Principes comptables

La note 4.6 relative aux créances clients présente les modes de comptabilisation appliqués aux ventes pour lesquelles Haulotte Group consent des garanties aux organismes financiers afin de favoriser le financement de ses clients. Nos travaux ont consisté à nous assurer que cette note fournit une information appropriée et à vérifier la correcte mise en œuvre des traitements comptables énoncés. A ce titre, nous avons examiné les procédures mises en place par Haulotte Group pour recenser les engagements contractuels concernés, nous avons obtenu des confirmations externes des établissements financiers et avons vérifié sur la base de sondages la correcte traduction comptable de ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Paris, le 25 avril 2013
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Elisabeth L'hermite

Hoche Audit

Dominique Jutier